

Ute
Berri On



BIMESTRIEL - 2,30€

N° 148

JANVIER / FEVRIER 2012

ISSN 0998 - 2787

La mobilisation contre les Grands Projets Inutiles



Gagné du terrain !

Le week-end du 10 décembre 2011, s'est déroulée la 2^{ème} journée européenne contre les grands projets inutiles. Sous ce terme de Grands Projets Inutiles, on retrouve des combats contre des LGV, et contre des infrastructures pharaoniques, inadaptées aux vrais besoins (autoroutes, aéroports, superports, gazoducs etc.). Ces combats se retrouvent dans de très nombreuses régions de France, et dans toute l'Europe...

2. Infos en vrac
3. A 65... Grande infrastructure inutile !
4. Brèves Sociales
5. Semences : une loi scélérate...
6. Quelques nouvelles de la LGV
7. Journée européenne contre les Grand Projets Inutiles
8. Durban... Un sommet qui touche le fond !
9. Fertiladour : affaire toujours à suivre
10. ATTAC : contrat de partenariat public / privé
11. Sur le front du nucléaire...
12. Cultures : « Louise Wimmer »



... infos en vrac ...

A Bugangue c'est encore non

Pour la quatrième fois, M. Lonné-Peyret a déposé un projet de carrière à Bugangue. L'association « Amis de Bugangue » qui s'oppose à ces projets qui menacent un site unique et des captages d'eau potable, se réjouit que le projet soit une nouvelle fois rejeté par la DREAL.

En Navarre, c'est déjà oui

Le groupe Roullier (oui, le même qu'à Fertildour) par l'intermédiaire de sa société Magna veut exploiter

une zone protégée de Navarre sur la commune de Zilbeti. Pour exploiter à ciel ouvert un gisement de magnésie, les engins ont déjà commencé le déboisement de la hêtraie. Le site se trouve sur une zone Natura 2000, en zone de protection spéciale et zone importante pour la conservation des oiseaux. Le gouvernement autonome de Navarre a autorisé l'exploitation.

Le massacre annoncé suscite une levée de boucliers des deux côtés de la frontière. Ci-dessous le communiqué de nombreuses associations.



Tout est de votre ressortir à l'heure de l'arrêt du nucléaire à l'échelle mondiale. C'est un défi qui nous appelle à l'action collective et à la solidarité.

Le monde est de votre ressortir à l'heure de l'arrêt du nucléaire à l'échelle mondiale. C'est un défi qui nous appelle à l'action collective et à la solidarité.

CONTACTEZ VOS DÉPUTÉS
MAGNÈSIE, ZILBETI, BUGANGUE, FERTILDOUR, ZILBETI

CONTACTEZ VOS DÉPUTÉS
MAGNÈSIE, ZILBETI, BUGANGUE, FERTILDOUR, ZILBETI

Plusieurs organisations espagnoles et françaises exigent l'arrêt immédiat des travaux dans la hêtraie de Zilbeti (Navarre espagnole).

Face à l'agression portée par l'entreprise Magnésite de Navarra S.A. sur la hêtraie protégée de Zilbeti, elles publient le communiqué suivant, demandant immédiatement au Gouvernement de Navarre l'arrêt immédiat de ses travaux qui causeraient des dommages irréversibles et auraient un impact environnemental dévastateur.

Les associations de sauvegarde de la nature espagnoles et françaises signalent ainsi immédiatement le Gouvernement de Navarre de bien vouloir arrêter l'arrêt immédiat des travaux entrepris par Magnésite de Navarra dans la hêtraie de Zilbeti et de cesser d'appuyer son appui au projet de mine dans la zone de Zilbeti, conformément aux Directives européennes et aux engagements pris de concert avec ses sociétés européennes.

Les signataires dénoncent le fait que ces travaux, menés par surprise et en pléines fêtes de Noël, dans la hêtraie de Zilbeti ne respectent pas le cadre du projet initial approuvé par le Gouvernement de Navarre et qu'ils sont, de ce fait, illégaux.

De plus, les organisations de sauvegarde de la nature considèrent que l'actualisation de ce projet mine n'est pas acceptable en droit, ce qui devrait être au cœur et l'axe de toutes les actions. Le projet de mine à ciel ouvert est porté par Magnésite de Navarra S.A. (MAGNA) dont sont actionnaires le groupe Roullier et le groupe Gescon Magnésite. La mine est située dans une zone de protection spéciale du réseau Natura 2000, dans les Pyrénées navarroises, à seulement cinq kilomètres de la frontière française. Cette zone est très importante de par ses habitats prioritaires et la présence de certaines espèces protégées en danger d'extinction en Espagne et en Europe.

Selon le - Traité des frontières entre la France et l'Espagne, depuis l'embouche de la Bidouze jusqu'à la limite des provinces de Navarre et de Biscaye avec le département des Hautes-Pyrénées - qui date de 1876, les habitants français de Navarre jouissent d'un statut exclusif et perpétuel sur les pâturages des Aldudes, ce qui oblige l'Espagne à garantir leur libre et paisible usage des deux côtés de cette zone. De nos jours encore, le montant du bail que fixe le Traité est entretenu par le Gouvernement espagnol qui le reverse également aux communes de Lera et Blauas, copropriétaires de la montagne à 70 et 30% respectivement. Les organisations signataires dénoncent le fait que le Gouvernement de Navarre n'a même pas pris le conseil du Gouvernement français, ni des habitants de Blauas et Lera avant d'autoriser le Gouvernement français de Lera et Blauas de dénoncer la dite autorisation.

Le 24 décembre passé et pendant des jours froids des vacances de Noël, MAGNA a fait savoir aux autorités de Zilbeti, par le moyen d'un arrêté du Conseil, qu'il partir du 27 décembre 2011 et jusqu'en 5 janvier 2012 elle se mettrait en devoir de couper une partie de la forêt protégée dans le but d'évacuer 800 tonnes de minerais dont elle a besoin de faire état lors de la réunion de ses actionnaires, qui se tient le 17 janvier prochain. Cette action n'a rien à voir avec le projet présenté et déposé à la Direction d'Impact Environnemental créé par le Gouvernement de Navarre.

Signataires français :

- Espagnoles : Asaya de la Tierra, Ecologistas en Acción, Greenpeace, GEORÉDULA, WWF, Coordinadora Medio Ambiente
- Françaises : France Nature Environnement, Asya de la Tierra, WWF-France, Greenpeace, LPO, BERRABOU, MNE du Pays Basque, FERRA, Fronts européens, GRDE.

Contactez nous : (Compte personnel) Bureau Europe Défense de ZILBETI - TF - 0033 07 40 01
(langue française) nous contacter pendant une de nos journées de contact

Japon : vers l'arrêt du nucléaire

Début décembre, le Japon a arrêté un nouveau réacteur. Désormais seules neuf tranches fonctionnent sur les 54 que compte le pays. Ainsi début décembre, 83% des capacités de production d'électricité d'origine nucléaire du Japon étaient à l'arrêt.

Toute l'équipe d'Ortzadar vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2012 !

Eh ho! Réveillez-vous !

Vu que les températures élevées ne nous permettent pas d'hiberner, on a toutes nos soirées pour lire !...



Ça va nous inciter à nous (ré)abonner !

Autoroute A65 Langon-Pau, grande infrastructure inutile !

A PRÈS une pseudo concertation en 2005 et une enquête publique bâclée en 2006, le contrat de concession est signé en décembre 2006 et la construction de la première autoroute « grenello-compatible » est autorisée par J.L. Borloo en juin 2008 contre la promesse de compensations environnementales. L'inauguration a lieu le 14 décembre 2010.

Selon ses promoteurs, l'autoroute Langon-Pau est absolument indispensable aux Aquitains et doit conduire à l'amélioration des conditions de circulation routière.

Qu'en est-il réellement après un an d'exploitation ?

✓ Des prévisions très optimistes

- Dans le dossier d'enquête publique, les prévisions de trafic pour la première année sont de 7660 véhicules / jour dont 12 % de Poids Lourds (soit 920 PL).

- Le 18 novembre 2010, un mois avant l'ouverture, Olivier de Guinaumont, directeur d'A'lénor, prévoit une fréquence de 9200 véhicules / jour dont 11 à 12 % de poids lourds (cad 1114 PL).

Cf. www.a65-alienor.com

✓ Campagne de promotion

Nombreuses sont les sollicitations tout au long de cette première année pour inciter à utiliser l'infrastructure : campagnes publicitaires, articles dans la presse locale... et quelques promotions :

Les WE de l'Ascension et de Pentecôte, la direction des Grottes de Betharram offrent un trajet aller dès la première entrée payante. Les passionnés de course automobile qui prennent l'A65 pour se rendre à Nogaro lors des Coupes de Pâques bénéficient d'une entrée à tarif réduit.

www.a65-alienor.com

Lors de la saison de ski 2010 - 2011, les comités départementaux de tourisme des Pyrénées Atlantiques et des Hautes Pyrénées offrent aux Bordelais et aux Charentais le prix du péage pour quatre forfaits achetés (140 000 euros ont ainsi été remboursés aux usagers) www.aqui.fr.

✓ Trafic réel... le compte n'y est pas !

- Le 17 mai 2011, face au silence assourdissant du concessionnaire et des pouvoirs publics sur les chiffres de fréquentation, les associations SEPANSO, ARLP et LEA organisent un comptage de trafic simultanément en trois points du tracé de cette autoroute, en Gironde, dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

Le niveau de trafic mesuré ce jour-là, **4 000 véhicules/jour en moyenne** sur une période de 24 h, est près de 50 % inférieur à celui prévu au contrat de concession.

Le nombre de Poids Lourds est inférieur à 400 / jour

- Une semaine plus tard, A'lénor se décide enfin à communiquer ses propres chiffres et annonce une moyenne de 5 600 véhicules/jour dont à peine 5 % de poids lourds (soit 280 PL/jour). Pour le PDG d'A'lénor, c'est le signe d'une « montée en puissance » et il fixe pour objectif d'atteindre 6 800 véhicules/jour au bout d'un an d'exploitation (Sud-Ouest du 24-05-2011)...

- Un an après la mise en service, le trafic plafonne toujours à 5 600 véhicules/jour (Sud-Ouest du 17-12-11). Et les camions continuent en circu-

ler en nombre sur le réseau secondaire qui n'a pas bénéficié des aménagements et de la mise en sécurité nécessaires.

Nous sommes donc loin des prévisions, que ce soit celles de la DREAL citées dans le dossier d'enquête publique, celles du contrat de concession (annexe 18) ou celles du concessionnaire. Et encore plus loin des 20 000 véhicules / jour jugés nécessaires pour rentabiliser une autoroute.

✓ Un fiasco écologique et financier

Comme les associations l'annoncent depuis le début, et au delà de ses impacts environnementaux catastrophiques, l'autoroute Langon Pau pourrait se révéler aussi un fiasco financier. Dans ce cas, et comme le prévoit la clause de déchéance figurant à l'article 40 du contrat de concession, les collectivités territoriales et l'Etat auraient à assumer les dettes du concessionnaire à hauteur de plus d'un milliard d'euros.

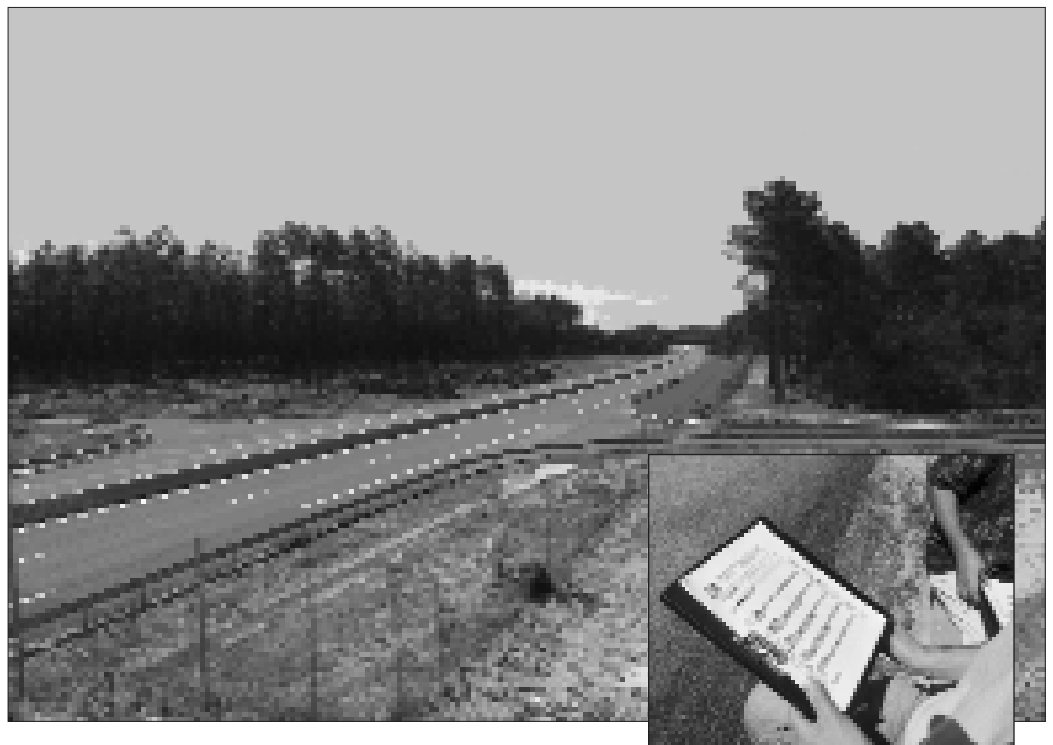
Il faut souligner que les promoteurs inconditionnels de cette infrastructure routière sont les mêmes qui, sous prétexte de développer le report modal, prétendent aujourd'hui nous imposer la construction des LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, des projets aussi inutiles et encore plus risqués financièrement.

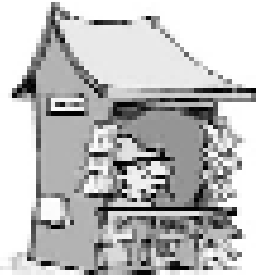
Denise CASSOU

Premier anniversaire...

Mardi 13 décembre, les opposants à l'A65 ont marqué à leur façon le premier anniversaire de cette infrastructure inutile et destructrice à l'échangeur du Caloy (Mont de Marsan). Le péage était désespérément vide et quelques très, très rares véhicules semblaient perdus sur cette autoroute vide.

Ce constat ne fait que renforcer leur détermination à tout faire pour empêcher un autre désastre écologique, social et économique : la LGV.





Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

4000 pour la paix !

Nous étions 4000 à battre le pavé bayonnais le samedi 10 décembre dernier pour affirmer notre soutien à une résolution démocratique du conflit au Pays Basque. Il s'agissait aussi d'affirmer la nécessité que les états espagnols et français se mouillent pour favoriser l'émergence de cette résolution. Dans le cortège, nombre d'élus (de gauche pour la plupart) soutenaient cette mobilisation qui faisait chaud au cœur. Espérons que des signes forts suivront et que, par exemple, ce que réclament nombre d'organisations, au rang desquelles la Ligue des Droits de l'Homme, à savoir le regroupement des prisonniers et leur rapprochement, seront des paroles entendues (enfin !). Sans doute faudra-t-il plus de mobilisation encore pour que la surdité des états se résorbe.

Guyenne et Gascogne... Quel avenir ?

Le groupe G&G dont le siège social est à Bayonne, s'appête à passer entre les mains de Carrefour. La CFDT, le syndicat de l'entreprise s'inquiète de ce rachat annoncé. Cela devrait être finalisé en février pour une fusion définitive en mai 2012. Avec cela, le siège social devrait « sauter » et 80 salariés risquent de se retrouver « au tapis ». Mais l'entrepôt de Labenne qui emploie 180 personnes se trouverait aussi menacé. Les actionnaires, dans leur majorité, au travers d'une offre publique d'achat pensent faire une opération juteuse sur le dos des salariés. L'histoire capitaliste est toujours la même : « dégraisser » pour que certains s'engraissent plus.

La sécu attaquée dans ses principes

Après avoir été amendé sur le fond par le Sénat, le projet de budget 2012 de la Sécurité Sociale a donc été voté fin novembre par la seule majorité UMP de l'Assemblée Nationale. Il inscrit dans le marbre le renoncement à des principes fondamentaux de la protection sociale. Les indemnités journalières versées à raison de 50 % du

salaires comme le prévoit la loi depuis l'ordonnance de 1945 instituant la Sécu, ne le seraient plus que pour les salaires jusqu'à 2500 euros brut. Pour la première fois les indemnités maladie seront soumises à condition de ressources. Après la taxe sur les mutuelles Santé, la désindexation des allocations familiales, l'accélération de l'application de la réforme des retraites, ce budget de la Sécu est une nouvelle pierre dans le démantèlement du système de protection sociale.

L'O.C.D.E. en alerte sur les inégalités

« Le fossé qui sépare les riches des pauvres dans les pays de l'O.C.D.E. est au plus haut depuis plus de 30 ans » déclare l'institution internationale. Le secrétaire général de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.), Angel GURRIA, a affirmé début décembre : « Il y a un quart de siècle, dans les pays les plus développés, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres était de 7 fois supérieur, aujourd'hui, il l'est de 14 fois ». L'O.C.D.E., organisation ultra-libérale, reconnaît en quelque sorte que ses « prescriptions » ont creusé les écarts et que les inégalités accrues sont une « bombe à retardement » politique. Angel GURRIA indique aussi que pour freiner les risques, « il faut réfléchir à une fiscalité sur toutes les formes de revenus ». Tiens donc !

La France attractive pour les riches

Selon une étude publiée en octobre par la banque helvétique Crédit Suisse, l'hexagone est le pays européen qui compte le plus grand nombre de millionnaires. Cela va à l'encontre des thèses du MEDEF qui claironne à tout va que la fiscalité française serait un repoussoir pour ceux qui détiennent l'argent et donc les possibilités d'investissement. Le « président des riches » peut être fier de ses résultats, lui qui affiche un autre record : le nombre des personnes pauvres (celles qui gagnent moins de 795 euros par mois) a augmenté de 20 % depuis 2002. Il faudra en tirer des conclusions politiques et de choix de société.

RSA, 7 heures... du flan !

En novembre, à Bordeaux, Sarkozy déclarait : « Une obligation de 7 heures de travail pour les bénéficiaires du RSA (est une bonne chose) car on n'a pas de dignité quand on ne peut survivre qu'en tendant la main ». La mise en place de ce « mini contrat », à titre expérimental, ne risque pas de rendre sa dignité à quiconque. Ces 7 heures payés au SMIC horaire ne rapportent pas plus de 240 euros à l'allocataire qui au final ne touchera que 130 euros net de plus puisque le montant du RSA sera diminué du fait de la reprise d'emploi. D'autre part, ce genre de contrat financé et encouragé par les pouvoirs publics, risque d'être un coin enfoncé un peu plus profondément dans la précarité.

CALVI, journaliste indépendant ?

Celui qui en réalité s'appelle Yves KRETTYLY mais a préféré garder le nom de scène de son père (le compositeur et chef d'orchestre Gérard CALVI), celui qui est décrit comme un journaliste indépendant d'esprit, moi il me sort par les yeux. Je ne ferai pas de délit de sale gueule en disant qu'il a une tête de fachos cet Yves CALVI... Je dirai seulement que pour l'indépendance d'esprit, il repassera. Son émission sur France 5 est un parangon de déséquilibre idéologique avec des plateaux très marqués à droite. Tout pour le libéralisme ! Avant on avait droit à Jacques MARSEILLE, tête à claques de l'ultralibéralisme (paix à son âme puisqu'il n'est plus de ce monde). Maintenant, on se farcit quasi systématiquement les mêmes « spécialistes en tout » au nombre desquels un certain Dominique REYNIE, qui, il faut le noter, dirige FONDAPOL, un « think tank » libéral pro UMP et qui vient de publier ses « 12 propositions pour 2012 » au nombre desquelles : fin des monopoles du service public, fin progressive de la fonction publique, privatisation de la sécurité sociale etc. Yves KRETTYLY-CALVI sait qui il invite sur son plateau et laisse entendre que ce sont tous là des « pointures » intellectuelles neutres. Tu me débectes CALVI !

Le D.S.M. ou la négation du sujet

D.S.M. = Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders. C'est un système de classification des troubles mentaux élaboré en Amérique du Nord et c'est devenu la référence un peu partout dans le monde. Nous en sommes à la quatrième mouture de cet outil et la quatrième pointe son nez pour 2013. Il fait œuvre de pensée unique et colle bien au souci de développement de l'industrie pharmaceutique. Il est simple d'accès (il suffit de cocher des cases) et il prétend balayer tous les aléas des difficultés psychiques. L'approche clinique passe à la trappe et certaines manifestations superficielles deviennent symptômes. Le D.S.M. 5 envisagerait par exemple de faire de l'amertume une nouvelle catégorie. Un sentiment, un affect, devient donc maladie. Au nom de ces principes, des adolescents « originaux » vont se retrouver sous neuroleptiques. Tout cela est scandaleux ! On prétend « traiter » en créant de nouvelles pathologies au grand bénéfice des grands labos pharmaceutiques qu'on n'inquiète jamais pour le déficit de la Sécu.

Système d'intéressement à l'hôpital

Derrière la négociation sur les heures supplémentaires et les RTT à l'hôpital, se cache, en catimini, une autre négociation. L'intersyndicat national des praticiens hospitaliers a été convié à discuter d'un accord-cadre portant sur l'évolution du statut de praticien, qui concerne les médecins, pharmaciens et dentistes des hôpitaux publics. Il s'agit pour Xavier BERTRAND, ministre de la Santé, d'établir pour ces personnels une scission dans leur rémunération. Une part fixe et une part variable pouvant atteindre 30 % du montant global et qui serait en fait lié à des objectifs de « rentabilité ». Les praticiens deviendraient des « producteurs de soins » sur un marché concurrentiel. Plus de rapport humanisé mais une logique économique. Là aussi le « sujet » malade passe à la trappe. Vive le symptôme et vive l'économique ! Beurk !

Semences : une loi scélérate

« Il y a parfois dans l'ordre social, une pénombre complaisante aux industries scélérates. » Victor Hugo.

Du grain à la semence

Dans des temps immémoriaux, l'observation de l'humain lui fit découvrir la graine ; il apprit à la sélectionner, améliorer, croiser, conserver et échanger pour l'adapter au climat, à l'environnement et à ses exigences nutritionnelles. Soit faire de la graine sauvage une semence paysanne. Histoire commencée à l'aube de l'humanité et remise en question depuis quelques décades par le fait de quelques semenciers, en collusion avec le politique. Ce patrimoine planétaire est aujourd'hui considéré comme un bien marchand et de plus en plus asservi aux violentes lois de l'économie libérale.

Graines de violence, de Vichy à aujourd'hui

C'est sur des techniques et stratégies mortifères qu'ont assis leur pouvoir les gros semenciers tels Monsanto et, en France, Limagrain (3^{ème} à l'échelon mondial, groupe comprenant Vilmorin et autres pain Jacquet). Technologies qui, à partir de semences élaborées librement depuis des millénaires, ont créé des variétés stériles (programme « terminator » !) et des plantes génétiquement modifiées. Stratégies de lobbying, cautionnement des politiques leur permettent de confisquer et s'approprier le marché de la semence en toute légalité. En France, un catalogue national a vu le jour en 1925, registre des sélections de plantes ou obtentions végétales, destiné à empêcher fraudes et falsifications. Sous le régime de Vichy, fut créé le GNIS, Groupement National des Industriels de la Semence, et le cadre légal prit un tour pervers, aboutissant à l'interdiction de commercialiser les variétés non inscrites au catalogue officiel. La loi récente du 28 novembre 2011 oblige, elle, le paysan à s'acquitter d'une « cotisation obligatoire volontaire » (terme légal !) s'il entend réensemencer sa terre avec le fruit de sa récolte. Cotisation défendue

par les initiateurs UMP du projet de loi et le président de la FNSEA, X. Beulin, président de Sofiprotéol (grand groupe agro-industriel : Lesieur, agrocarburants) et futur ministrable si... en 2012...?

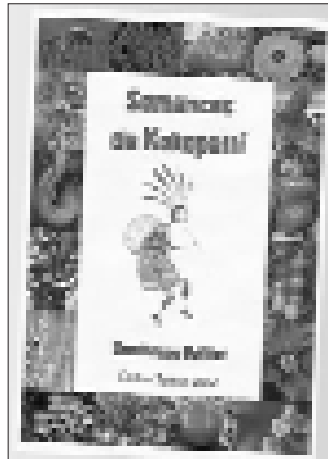
Cotisation défendue au nom de la propriété intellectuelle, elle ira à 85 % à Limagrain et servira aussi à financer la recherche, mais quel genre de recherche ? Et ce financement ne serait pas du rôle des pouvoirs publics plutôt que des paysans ? Cette cotisation rendra plus onéreuse l'utilisation de la récolte que le rachat de nouvelles semences, avec pour conséquences la dépendance du paysan et le plus grand profit des semenciers qui n'ont actuellement la mainmise que sur 50 % du marché.

A l'échelon mondial, les effets collatéraux de cette politique de terre brûlée sont la perte de diversité des variétés potagères et céréalières, la menace de l'extinction de la petite paysannerie et d'un précieux savoir-faire. Effet du désespoir, en Inde, on a recensé 250 000 suicides de petits paysans, surendettés auprès des gros semenciers, ne pouvant ni réutiliser leur semence ni en racheter et allant jusqu'à s'empoisonner avec les pesticides fournis pour leur coton GM.

« L'espoir est dans la résistance... »

Selon Vananda Shiva, ancienne physicienne nucléaire reconvertie dans la collecte et la protection des semences paysannes dans son pays, militante à l'échelon « altermondial », « l'espoir est dans la résistance ».

En France, des associations pour la protection et la reconnaissance des semences paysannes ont mené campagne auprès du public avant le vote de la loi. Signatures de pétitions et lettres aux députés, qui ne furent qu'une petite trentaine présents à l'assemblée nationale le jour du vote, aucun amendement n'y fut retenu. La Confédération Paysanne en appelle à la désobéissance civile au nom du droit à la souveraineté alimentaire. Mais cette affaire de semences ne concerne pas le seul monde paysan. Laisser le premier maillon de la chaîne alimentaire aux



maines de quelques spéculateurs sans aucun scrupule envers l'humain et la nature revient à leur confier une arme de destruction massive.

Les formes de résistance n'ont de limites que celles de notre imagination. Des semenciers « éthiques » perpétuent un travail de qualité : *Germinance, Le Biau Germe, Paysons Ferme* entre autres.

Réservez-leur nos achats ainsi qu'à Kokopelli, l'« *insoumis* », qui base son travail sur le parrainage de semences par des particuliers.

Localement, BLE et Bio d'Aquitaine organisent chaque année une journée « *semez la biodiversité* » ouverte au public. Et puis on voit fleurir les trocs de plantes et de semences, renaitre la récupération des graines de fleurs et légumes (bio)... du germe de cuisine aux semeurs en ville, des balcons aux jardins ouvriers, collectifs ou thérapeutiques, les gestes de semer et planter sont dans les derniers acquis sauguegardés lors de la sénescence.

Je dédie cet article à ce petit homme de bientôt 7 ans, l'âge de raison, qui eut tout naturellement l'idée d'offrir des graines récoltées sur sa bien-aimée capucine à cette dame qui avait quelques pots vides sur son balcon...

France BONILLO

Devenir membre associé de BLE

Extrait du communiqué de l'association BLE, qui fait vivre l'agriculture biologique à taille humaine en Pays Basque :

« BLE a besoin de mobiliser pour obtenir une meilleure indépendance et assurer son équilibre budgétaire parce que nous pensons que notre projet bio vous concerne aussi pleinement et qu'il est digne de soutien. Votre adhésion signifie votre participation à cette dynamique collective ! ».

L'association ouvre donc ses statuts à l'adhésion de membres associés, pour un montant de 30 € par an.

Pour plus ample information :

BLE
05.59.65.66.99
ble-arrapitz@wanadoo.fr
www.bio-aquitaine.com



Quelques nouvelles des LGV

Perpignan : en crochet ou entre guillemets ?

« L'indépendant » du 12 décembre plombe l'ambiance à Perpignan. Dans son article il explique :

« Les politiques et parlementaires locaux se sont battus bec et ongles pour que le TGV entre au plus vite dans les Pyrénées Orientales, et Jean-Paul Alduy (maire de Perpignan) pour qu'il s'arrête... à Perpignan.

Tant il paraît logique que la préfecture du département dispose d'une gare TGV. Sauf que Perpignan n'est pas sur le tracé de la Ligne à grande vitesse (LGV) et que les trains font donc un « crochet » pour y entrer. Un « décrochage » dans le jargon ferroviaire, synonyme d'une perte de temps estimée à plus de 20 minutes. « Inconcevable pour les grands TGV ! », s'exclament en chœur des acteurs « historiques » du dossier.

Pas de « grands TGV » à Perpignan ni dans les PO. Les « grands TGV » sont ceux reliant, par exemple, Madrid à Milan ou Barcelone au nord de l'Europe. « Vous n'imaginez quand même pas que ces TGV vont perdre du temps en rentrant à Perpignan ? Feint d'interroger le sénateur François Calvet. Ils fileront jusqu'à Montpellier.

Et nos enfants n'auront qu'à prendre le train à Narbonne où est projeté un arrêt, ou à Figueres. »

Et l'article de continuer sur le thème « il faut une halte sur la ligne nouvelle près de perpignan »...

Oh ! comme cela résonne bien dans nos oreilles (et celles de M. Grenet, maire de

Bayonne, on espère) ! Car à Bayonne aussi on n'est pas sur le tracé, à Bayonne aussi on est en crochet et cela fait perdre 18 minutes. Et au fait, à Dax aussi on est en « crochet ». Oh les beaux lendemains qui déchantent !

DREAL contre RFF

Dans le dernier numéro d'Ortzadar, dans l'article « La bataille des chiffres a déjà commencé » nous contestons les chiffres de RFF, notamment ceux qui affirmaient que le fret ferroviaire avait augmenté de 40 % entre 1998 et 2008. La mise en place de l'observatoire des transports a apporté quelques petites réponses. Les services de l'Etat ont projeté quelques chiffres issus de l'observatoire des transports à travers les Pyrénées et pour exactement la même période 1998-2008 ils font état d'une baisse de 29% des échanges trains-trains à travers les Pyrénées (et de 35% pour le corridor atlantique).

Et depuis 2000, disent aussi ces documents, on constate une diminution des trains de fret entre Bayonne et Hendaye. Pour les poids lourds routiers, ils donnent également une tendance : stables depuis 2006, en baisse depuis 2008.

Assises du ferroviaires

On avait demandé à y participer, on ne nous a pas invités. Pourtant sur les 4 commissions, celles en charge des LGV n'y a pas été par quatre chemins, extraits choisis :

• La question du devenir du modèle économique du TGV est posée.

Alors que le TGV est aujourd'hui le seul segment du marché du transport ferro-

viaire à ne pas dépendre d'un subventionnement public pour le financement de son exploitation, son équilibre économique actuel est menacé par le ralentissement de la croissance des trafics, dans un contexte économique actuellement moins porteur, et par la poursuite du rattrapage du relèvement du niveau des péages.

• La question des dessertes terminales actuellement assurées par TGV est éclairante des enjeux posés.

L'importance du coût du matériel roulant apte à la grande vitesse (plus de trois fois supérieur à celui du matériel TER) ne justifie pas, dans la plupart des cas, son utilisation sur les parcours en bout de ligne, au vu des très faibles taux de remplissage constatés. Une substitution de l'offre par TER se révélerait, de ce point de vue, beaucoup plus efficace sous réserve d'un système de correspondance performant (avec la limite constatée, par endroits, des capacités en gare). La mise en place progressive du cadencement et un travail sur des correspondances quai à quai peuvent y aider. Ce choix n'est pas nécessairement la source d'un coût supplémentaire pour la région, dans la mesure où le TGV peut être amené à concurrencer aujourd'hui, à perte, un TER par ailleurs en circulation. Aussi une meilleure articulation des offres TGV et TER peut-elle constituer un pari doublement gagnant, même au prix de la perte d'une fraction du trafic induite par la rupture de charge.

• Une priorité absolue en faveur de la rénovation du réseau existant.

La commission appelle à soutenir en priorité l'effort de

rénovation du réseau. La chute de l'effort de renouvellement à partir des années 1980, dans un contexte de réorientation des investissements sur la création puis l'extension du réseau à grande vitesse, explique en effet la vétusté de l'infrastructure qui est aujourd'hui constatée.

• Le développement du réseau à grande vitesse.

La commission juge qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre un moratoire sur tous les autres projets ferroviaires du Grenelle de l'environnement (y compris l'arrêt de nouvelles études), dans l'attente de la réalisation d'une programmation qui garantisse au préalable le financement de la remise à niveau et de la modernisation du réseau actuel.

À la suite de ces conclusions, la ministre a annoncé des études sur les rentabilités des nouvelles lignes. La levée de boucliers qui s'en est suivi lui a fait faire de petits pas en arrière le 2 janvier.

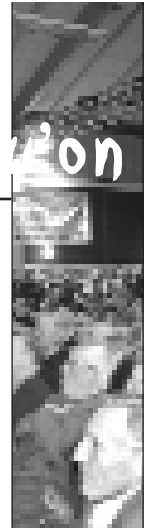
Le CADE a d'ailleurs, à cette occasion, publié le communiqué suivant :

Année électorale

Nous avons dit après les déclarations de NKM suivant les assises du ferroviaire que ce n'était qu'un coup de butoir supplémentaire mais qu'il y aurait des réactions des lobbys proLGV. Aujourd'hui NKM revient en partie sur ses déclarations.

En cette année électorale, qu'il est difficile de changer de direction.

Déjà, après le fiasco commercial du Concorde, il avait fallu une catastrophe pour qu'on en profite pour mettre



...Contre les Grands Projets Inutiles

fin à une expérience vaine. Restent les conclusions des Assises du ferroviaire qui s'ajoutent à tant d'autres signaux, de la cour des comptes, jusqu'au rapport parlementaire Mariton, en passant par les révisions à la baisse des taux de croissance (1,9 pour la France et 3 pour l'Espagne en 2006) (1,6 pour la France et 2,5 pour l'Espagne en juin 2011 pour expliquer le report des estimations de saturation des lignes à l'horizon 2030-2035) et aujourd'hui on nous annonce pire encore (0,6 pour la France et pire pour l'Espagne).

Assises ferroviaires

Rappelons que les assises du ferroviaire indiquent que les LGV rentables sont déjà construites et que les autres ne seront pas rentables, qu'elles n'amortissent pas les investissements et qu'elles ne génèrent pas d'autofinancement.

L'usure des voies, estimée à 20 ans se révèle plus rapide que prévu : 13 ans.

Roland Ries conseiller transport de l'équipe Hollande : exprime son accord avec NKM sur les LGV et il ne dit rien sur les autres commissions qui annoncent pourtant l'ouverture au privé et le démantèlement du service public.

Mobilisations

Nous considérons que l'édifice LGV continue de se lézarder et que face aux petits pas en avant et en arrière, seule notre mobilisation sera la garantie d'une victoire. Nous étions 700 à Mouguerre le 9 décembre, d'autres mobilisations se sont exprimées à Langon, en Lot et Garonne, dans le Var, à Bourges, au Val de Suze.

Aujourd'hui nous affirmons toujours que les populations rejettent les travaux dont l'empreinte écologique est démesurée, destructrice, inutile et ruineuse.

La deuxième journée européenne contre les Grands Projets Inutiles

LE WEEK-END du 10 décembre 2011, s'est déroulée la 2^{ème} journée européenne contre les grands projets inutiles. Sous ce terme de *Grands Projets Inutiles*, on retrouve des combats contre des LGV, et contre des infrastructures pharaoniques, inadaptées aux vrais besoins (autoroute, aéroport, super-port, gazoduc etc.). Ces combats se retrouvent dans de très nombreuses régions de France, et dans toute l'Europe.

Cette journée était organisée à l'initiative des associations signataires de la Charte d'Hendaye, et elle s'est renforcée cet été par la tenue d'un forum contre les Grands Projets Inutiles organisé par le mouvement No TAV (« Non LGV ») au Val de Susa, en Italie.

La Charte d'Hendaye

La signature de la Charte d'Hendaye en janvier 2010 a été le début de liens de solidarité entre différentes associations et mouvements. Le réseau mis en place autour de cette Charte grandit tous les jours. Nous en sommes aujourd'hui à 65 signatures de mouvements ou de collectifs.

Par ce réseau, se développent une coordination et une coopération, qui se traduit par exemple par des actions de solidarité réciproque. C'est ainsi que de nombreuses délégations (des Landes, du Lot et Garonne, du Sud Gironde, de Limoges, du Pays Basque, du Val de Susa, d'Allemagne, d'Angleterre...) représentant la lutte contre les LGV sont allées à Paris le 12 novembre à la manifestation des opposants à la construction du nouvel aéroport de Nantes (aéroport de Notre Dame des Landes).

Les Grands Projets Inutiles

Outre des actions de solidarité,

nous essayons tous ensemble de faire émerger le thème des « *Grands Projets Inutiles* » dans le débat de la société. C'est le sens qui était donné à cette 2^{ème} journée contre les *Grands Projets Inutiles* : mettre en résonance la multitude de luttes locales, pour faire en sorte que soit visible le réseau de résistance qui est en train de se mettre en place et pour sensibiliser les citoyens sur les méfaits de tous ces grands projets inutiles.

Une dizaine d'actions simultanées

Ce sont donc une dizaine d'actions de protestation simultanées qui ont été mises en place à l'occasion de la 2^{ème} journée européenne contre les *Grands Projets Inutiles* : manifestation à Toulon contre la LGV Paca, réunions ou rassemblement dans le Val de Susa en Italie, à Stuttgart en Allemagne et dans plusieurs villes de France, autour de luttes contre les LGV (Poitiers, Préchac en Gironde, Limoges, Toulouse, Valence d'Agen et Mouguerre au Pays Basque).

A Mouguerre, devant une salle comble (plus de 700 personnes), les différentes prises de parole ont été le reflet de la diversité du mouvement d'opposition à la LGV, qui rassemble et fédère de nombreuses composantes de la vie au Pays Basque, et qui en fait sa force (associations, élus, agriculteurs). On a notamment noté la prise de parole d'un jeune landais, qui est venu nous parler de solidarité entre territoires. Son intervention a été appuyée par la présence de nombreux jeunes autour de lui. Le message est donc clair : les jeunes sont prêts à reprendre le flambeau !

Martine Bouchet

Le programme de la 2^{ème} journée contre les Grands Projets Inutiles

✓ Dans l'état français

- *Collectif du Tarn et Garonne (LGV Bordeaux-Toulouse)* : distribution de tracts.
- *Actival, TEG82, Tarn et Garonne (LGV Bordeaux-Toulouse)* : manifestation devant le conseil régional de Toulouse, à l'occasion du vote du budget.
- *Gironde (LGV Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse)* : réunion d'information suivie d'une soirée festive à Préchac.
- *Limoges (LGV Poitiers - Limoges)* : conférence de presse et manifestation devant la mairie.
- *Poitiers : Collectif Non LGV Poitiers Limoges (LGV Poitiers Limoges)* : distribution de tracts.
- *Var (LGV PACA)*: manifestation à Toulon contre la LGV PACA.
- *Collectif Stop LGV POCL (LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon)* : distribution de tracts Pays basque (LGV Bordeaux-Espagne) : réunion publique.

✓ Dans l'état allemand

- *Stuttgart (projet S21, de gare souterraine)* : réunion, avec interventions en vidéoconférences des mouvements d'ailleurs.

✓ Dans l'état italien

- *Val de Susa (LGV Lyon-Turin)* : réunion avec musique, interventions, lecture de textes, intervention en vidéo-conférences des mouvements d'ailleurs.

Durban... un sommet qui touche le fond !

A Durban, on s'est mis d'accord pour continuer à discuter en vue d'un accord, en 2015, qui devrait préfigurer d'un autre accord plus ferme, qui pourrait entrer en vigueur en 2020, si on est d'accord pour fixer des objectifs contraignants, sans savoir si ces objectifs auront un quelconque effet sur les climats. C'est ce qu'on appelle « une avancée considérable ».

LE Protocole de Kyoto est entré en vigueur en 2005. Dans l'esprit de ses auteurs, le plus gros effort devait d'abord être fait par les pays qui, pendant des décennies, ont produit des gaz à effet de serre et sont historiquement responsables des changements climatiques auxquels nous assistons aujourd'hui.

Le protocole prévoyait une baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2012, de 5,2 % par rapport au niveau de 1990 pour les états industrialisés. De 1990 à 2008, le Japon a augmenté ses émissions de 6,5 %, les Etats-Unis de 16 %, l'Australie et la Nouvelle Zélande de 25 %, le Canada de 28 %. La France les a diminuées de 0,8 %. (A noter les résultats de l'Allemagne : -17 %) [1].

Face à l'immobilisme des grands pollueurs historiques, les pays émergents comme le Chine et l'Inde se font prier et ne veulent pas remettre en cause leur croissance industrielle. L'Union européenne joue toujours un rôle ambigu, entre des ambitions affichées et des actes souvent modestes, sans compter son soutien actif à de nombreuses fausses solutions nuisibles socialement et écologiquement comme le marché carbone, la compensation et les agro-carburants.

Entre ces deux fronts, les pays les plus pauvres subissent déjà lourdement les changements climatiques. Pour le nigérian Nnimmo Bassey président de la Fédération Internationale des Amis de la Terre : « *Ce que les pays riches doivent entendre haut et fort, c'est que l'Afrique ne veut pas payer pour leur crise. Tout autre accord qu'un accord juridiquement contraignant avec de fortes réductions des émissions pour les pays développés, dans une seconde phase d'engagements du Protocole de Kyoto, doit être appelé par son nom : ce sera un permis d'incinérer l'Afrique et ses peuples.* »

L'accord de Durban prévoit qu'un Fonds Vert soit être mis en place. Les pays industrialisés se sont engagés à payer 100 milliards de dollar, mais pour l'instant le vert reste la couleur de l'espoir et pas encore celle des dollars. Pour les Amis de la Terre, ce Fonds n'est pas une aumône, mais seulement le remboursement des dettes écologi-



**WE WANT YOUR LAND
FOR OUR CLIMATE FRAUD!**

Nous voulons vos terres, pour notre escroquerie climatique !

ques et climatiques des pays riches envers les pays qu'ils ont pillés ou qui supportent déjà les changements climatiques

Pour Meena Raman des Amis de la Terre Malaisie « *Ce nouveau traité est une ruse pour détourner l'attention du monde, de l'échec des pays développés à respecter les engagements existants de réduire leurs émissions. Nous n'avons pas besoin d'un nouvel accord. Il y en a un qui existe déjà. Un nouveau mandat sera une porte ouverte à la dérégulation en matière de climat, les pollueurs continueront à polluer, les spéculateurs tireront profit de la pollution et le reste du monde devra supporter le fardeau de la crise climatique.* »

Les Amis de la Terre craignaient que l'agriculture et les forêts ne soient introduites dans les mécanismes de la finance carbone. Les délégués se sont mis d'accord sur le très contesté programme REDD (programme de réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts). Des financements privés et des mécanismes basés sur le marché pourront financer ces programmes. Un groupe de travail va aussi préparer l'éventuelle entrée de l'agriculture dans ces mécanismes. On livre les forêts et l'agriculture à la spéculation aux

dépens des humains les plus vulnérables et des climats.

Pour Bobby Peek de groundWork (Amis de la Terre d'Afrique du Sud) : « *On voit très bien ce qui conditionne l'ordre du jour des discussions. De plus en plus de pays viennent à ces négociations sur le climat avec un seul objectif en tête : défendre et promouvoir les intérêts de leurs industries polluantes et de leurs multinationales et pour s'opposer à tout effort mondial pour aboutir à un accord juste et solide qui lutte contre les changements climatiques. Beaucoup de pays profitent de ces négociations climatiques pour impulser de fausses solutions dangereuses pour les climats comme l'expansion des marchés carbone.* »

Mithika Mwenda a participé à la Caravane de l'Espoir organisée par l'Alliance Pan-Africaine pour la Justice Climatique. Elle est partie du Burundi et a traversé l'Afrique jusqu'à Durban. Pour lui : « *Le climat, c'est comme le Titanic. Les pays riches pensent qu'ils vont s'en sortir. C'est sûr qu'avec le peu de ressources qu'elle a pour s'adapter, l'Afrique coulera en premier, comme les passagers de troisième classe. Mais à la fin, tout le monde coulera. Personne n'y échappera, nos sorts communs sont étroitement et intimement liés.* »

Les Amis de la Terre Landes



Booby Peek des Amis de la Terre Afrique du Sud et Kumi Naidoo de Greenpeace parlementaire avec le service d'ordre avant d'être expulsés.

[1] http://unfccc.int/files/essential_background/background_publications_html/pdf/application/pdf/ghg_table_06.pdf

Fertiladour...

Affaire toujours à suivre

Enième épisode : Le coup de pied de l'Âne !

EN l'occurrence c'est l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) qui joue le rôle à son corps défendant, alors que dans le scénario initial l'âne était joué par la DREAL et le rôle de la buse était joué par L'ex patron d'AGRIVA Bayonne, le truculent et néanmoins sinistre clown : « Cap2 ».

Les lecteurs fidèles comprendront sans peine ! Depuis le 3 octobre, l'actualité s'est emballée : L'ASN saisie par la DREAL, afin de contrer l'expertise de L'ACRO, qui avait fortement dérangé le landerneau donne son verdict. Sans appel, puisqu'il émane de l'autorité suprême en matière de sécurité nucléaire. C'est très clair. Pour l'ASN Le site de l'ex usine Fertiladour appartenant au groupe Roullier est bien inapte à recevoir, dans son état actuel, toute activité industrielle commerciale ou tertiaire. Les opérations de dépollution entreprises sous le contrôle de la DREAL relevaient bien d'une opération de camouflage, consistant à « mettre la poussière sous le tapis »!

Ce que le CADE et IDEAL, en bref les écolos, se tuaient à répéter depuis quatorze ans. L'ASN avalise l'expertise de l'ACRO tout en prenant en compte les précédentes études effectuées en 1997 par ALGADE et ANTEA.

Le problème de la dissémination des poussières radioactives dans l'atmosphère durant la période allant de 1970 à 1992 a également été pris en compte ainsi que leur répercussion sur la santé des travailleurs et des populations riveraines. Le Conseil régional d'Aquitaine qui s'était précédemment impliqué et avait abandonné le projet d'achat du site contaminé, s'est récemment prononcé en faveur du principe de réaliser une étude épidémiologique.

Succès associatif ! Oui... mais ! C'était sans compter sur la DREAL



qui n'avait pu nous communiquer en temps utile le rapport de L'ASN pour d'obscures raisons inavouables. Le deuxième épisode se joue le 15 décembre 2011 (soit presque un mois après la conférence de presse des associations) à l'assemblée plénière du SPPPI qui se tient sous l'autorité de M. Nuñez, sous préfet, à la mairie d'Anglet.

Ce qui paraissait presque évident aux associations, ne l'est pas du tout aux yeux de l'état et de ses services ; la lecture n'est pas du tout la même ; pour tout dire les écolos pas toujours « rigolos » s'en doutaient un peu. Donc la DREAL, trouve un certain réconfort dans les propos de l'ASN voir même une sorte de satisfecit vis à vis des travaux de « dépollution » et puis cette mention évoquée par l'ASN, d'une dépollution la plus « complète possible » au meilleur coût... Cela sonne bien à l'oreille d'une administration parfois trop complaisante avec certains industriels peu scrupuleux et peu nombreux. Il n'en fallait pas plus pour que Victor Pachon bondisse et précise avec force la position des associations et du CADE, réfutant les propos de la DREAL, faisant état de différences, somme toute mineures, entre sa propre analyse et celles de l'ACRO alors même que l'ASN est continuellement en phase avec l'ACRO, amplifiant même les conclusions de celle-ci, notamment sur le principe pollueur payeur, le problème du radon, celui des piézo-

mètres inutilisables, de la contamination de la nappe phréatique etc. V. Pachon conclut qu'il ne peut être question d'accepter une dépollution à minima, mais qu'il faut racler « jusqu'à l'os ! », puisque c'est possible !

Le pollueur doit payer, il est totalement responsable de cette situation, aucune mansuétude ne doit lui être témoignée.

Le clown « Cap2 », pathétique, reprend la parole. Il déclare : « Nous n'avons toujours eu qu'une obsession : travailler dans la transparence ! La plus grande transparence [...] nous ne cesserons de le répéter, c'était de la bonne radioactivité, de la "naturelle" ! ». Le représentant du CADE lui rétorque alors : « Comme l'amanite phalloïde » !

La foule exulte et gronde. Le clown insiste : « Nous ne savions où mettre les terres contaminées ». Tous les talwegs étaient bons, même la décharge à Boucau.

Transparent, je suis transparent...

Ben

Ramuntxo garbisu viré

A QUELQUES jours de la nouvelle année, la branche internet en langue française d'EITB a été rabotée. Sur les trois salariés, seul le responsable, Frederik Verbeke, reste en poste. Une employée est affectée à un autre poste et Ramuntxo Garbisu est licencié.

Il avait apporté dans ce média et au-delà, l'image d'un journaliste d'investigation sans concession.

Observateur affûté des combats environnementaux, il avait donné une belle place à nos luttes, notamment celle sur le site radioactif de l'ex entreprise Fertiladour.

Il avait d'ailleurs réalisé un documentaire sur le port de Bayonne et Fertiladour qui venait de recevoir le prix de la ville de Bayonne.

Il était devenu insupportable à certains et force est de constater que derrière un licenciement économique, beaucoup lisent licenciement politique. Ramuntxo va reprendre sa caméra. Gageons que ceux qu'il démangeait vont continuer à se gratter...

Le Contrat de Partenariat Public Privé

ou comment faire payer plusieurs fois aux contribuables la privatisation du patrimoine public !



PRÉSENTÉS comme une modernité, les contrats de partenariat (ou partenariat public/privé = PPP) sont un nouveau mode de gestion privée des besoins publics dont les marchés représentent de fort potentiel de croissance. L'appétit des transnationales de services, des majors du BTP (Bâtiment travaux publics) et des groupes financiers n'a plus de bornes.

Malgré des mises en garde de la Cour des Comptes sur le surcoût à long terme, et les réticences du Conseil Constitutionnel, la loi dédiée au contrat de partenariat (CPPP) instaure un régime spécifique, autonome vis-à-vis du code des marchés publics. Avec cette déréglementation de la commande publique, les PPP vont être généralisés.

De 2003 à 2008, l'Union Européenne a promu les PPP comme « *outil essentiel du développement économique de la communauté européenne* ». Evalués à 600 milliards d'euros en 2003 les besoins en infrastructures et en transport ont été multipliés par deux depuis. En effet, conçus dans une logique financière, les PPP aident à la création de projets inutiles, coûteux et destructeurs, projets aveugles au principe de réalité, dans des besoins des populations, et contrairement au développement durable.

Nicolas Sarkozy en 2008 insiste sur le fait que le recours aux PPP doit devenir la règle. Les difficultés de financement d'infrastructures et d'équipement étant importantes, la formule paraît toute trouvée. L'impulsion politique pour installer les PPP est ciblée sur des secteurs où l'état d'urgence est autoproclamé (LGV, hôpitaux, stades, transport en île de France...). Le plan de relance pour parer la crise financière est une aubaine pour en faciliter le recours.

Les majors du BTP se réorganisent en conséquence et s'associent à des sociétés de service (logistique, énergie, eau, santé etc.). Ils disposent de fonds propres importants souvent nourris de l'investissement public. Ainsi la ruineuse *Cité de l'Océan de Biarritz* est financée sans contrepartie et donc à fonds perdus par l'Union Européenne, l'Etat, et surtout toutes les collectivités publiques locales (région Aquitaine, département 64, Communauté d'agglomération Adour-Côte basque, commune de Biarritz) mais aussi par un PPP de la Ville de Biarritz avec Vinci et aussi avec des accords passés avec Suez Environnement ; dans ce montage financier, seuls les acteurs privés sont garantis de faire un très juteux retour sur financement.

Pour la LGV, financée également par PPP, mêmes effets ; si les LGV sont déficitaires, c'est l'argent public qui doit couvrir le déficit, tandis que tous les bénéfices tombent dans l'escarcelle des actionnaires du CAC40!

Les PPP induisent de plus un transfert de responsabilité opérationnelle de l'Etat au partenariat privé. Ils nécessitent également un transfert de propriété. Un nouveau « *code général de la propriété des personnes publiques* » a vu le jour pendant cette période. Il est venu bien à propos pour les faciliter, tant dans les aspects « *privatisation et rentabilisation de l'espace public* » que dans la vente du patrimoine public.

Tous les mérites annoncés des PPP sont donc des leurs

• Le coût ?

En réalité 30% plus cher que le public (on peut arriver à un TEG [taux d'intérêt] de 80% en fin d'opération !)

Par ailleurs, non seulement les contribuables paient plusieurs fois par leurs impôts mais les usagers de la LGV doivent supporter par des tarifications hors de prix l'augmenta-

tion des coûts de péages versés par les opérateurs (SNCF etc.) au partenaire privé du PPP.

• Les risques partagés ?

Les investisseurs s'assurent une rentabilité financière sans prendre trop de risques. Mais le partenaire public supportera les frais financiers à un taux majoré soumis à une TVA non récupérable par l'intermédiaire des loyers, loyer pouvant aller jusqu'à 80 ans comme le pont de Millau.

• La dette étalée ?

Les actifs liés au PPP ne seront plus enregistrés au patrimoine des collectivités et donc non intégrés au calcul de la dette. Par contre les PPP viennent ponctionner les ressources en laissant peu de marge de manœuvre aux collectivités locales. Dans un contexte d'endettement public dénoncé, à quelles priorités doit servir l'argent public ?

• La gouvernance ?

Le partenaire public y participe bien mais cela ne concerne en réalité qu'un seul élu.

• Qualité ?

On constate de nombreuses malfaçons : 8000 dans un hôpital dans la banlieue sud de Paris où les médecins refusent d'entrer, des prisons avec barreaux trop courts... Pour diminuer les coûts, il y a un recours massif à la sous-traitance ou à des filiales. La modification des malfaçons sera à la charge des partenaires publics qui verront augmenter leur loyer.

• Libre concurrence et transparence ?

Les appels d'offres sont faits de façon à favoriser les grands groupes, les PME sont exclues.

Les PPP sont donc des contrats toxiques pour les finances publiques. Ils ont été comparés par le journal pourtant peu extrémiste « Les Echos » à « *une vente en viager de l'Etat* ».

Florence Fatoux

Attac Pays basque

d'après un rapport de Maurice Chauvet

Prochaines activités d'Attac pays basque

Attac Café (café citoyen) à la Taverne de l'Atalante de Bayonne de 19 à 21 heures.

Lundi 8 janvier : « *Les chambres de compensation, outils de contrôle de la finance ?* », par *Thierry Laniès* de *Attac pays basque*

Lundi 30 janvier : « *Etats généraux du service public ferroviaire* », par *Julien Delion* (secrétaire du syndicat des cheminots d'Hendaye) et *Jérôme Teillary* de la CGT cheminots. On parlera TER, Fret, rénovation des lignes existantes, casse du statut des cheminots, ouverture à la concurrence... mais aussi de la création du collectif En Train Côte Basque.

Jeudi 26 janvier à 20 heures : *Assemblée Générale électorale d'Attac Pays basque à la Maison Pour Tous d'Anglet.*

Jeudi 16 et vendredi 17 février à 20 heures : *à la Maison pour tous d'Anglet, deux soirées sur la dette publique animées par Dominique Plihon, Président du Conseil scientifique d'Attac, prof d'éco à Paris 13.*

Jeudi 16 février : *conférence débat de Dominique Plihon sur la dette publique, son analyse, ses enjeux et les solutions proposées par Attac.*

Vendredi 17 février : *table ronde animée par D. Plihon et organisée par le collectif local contre la dette publique illégitime réunissant pour l'instant Attac Pays Basque, BIZI, NPA, Parti de Gauche et AB ; les syndicats et partis invités débattront de leurs analyses sur les dettes publiques et surtout de la politique qu'ils préconisent pour sortir par le haut de ce problème.*

Attac Pays Basque

Maison pour Tous 6 rue Le Barillier
64600 Anglet

mail : pays.basque@attac.org

site : <http://local.attac.org/pays-basque/wordpress>

Sur le front du nucléaire...

Quand EDF s'assure du bon fonctionnement des groupes électrogènes de huit réacteurs grâce une porte ouverte



UNE anomalie, publiée discrètement sur le site web EDF le 14 novembre 2011 puis sur le site de l'ASN le 21 novembre 2011, concerne les huit réacteurs 1300 MWe des centrales de Flamanville, Saint-Alban et Paluel. Le fonctionnement des groupes électrogènes de ces réacteurs n'est pas garanti en cas de séisme important (Séisme Majoré de Sécurité [1]) et de perte d'alimentation électrique externe, ce qui, selon l'ASN, conduirait à une perte totale des alimentations électriques des réacteurs ; soit la situation qui a mené à la fusion des trois réacteurs de Fukushima en mars 2011.

Pour parer à un séisme majeur, la « porte ouverte » d'EDF

En cas de séisme important (Séisme Majoré de Sécurité : séisme d'intensité maximale auquel les réacteurs doivent résister) et de perte d'alimentation électrique externe, pour refroidir « des armoires électriques indispensables au fonctionnement des groupes électrogènes », la seule solution trouvée par EDF serait « d'ouvrir la porte

des locaux abritant les groupes électrogènes de secours afin d'évacuer la chaleur produite et d'éviter un endommagement des armoires électriques » [1]. Une simple porte ouverte pour empêcher l'arrêt des groupes électrogènes et donc éviter un accident nucléaire en cas de séisme : on mesure toute l'expertise et le sérieux du champion de la sûreté nucléaire, EDF, qui s'est aussi rendu compte que les systèmes de ventilation de ces locaux ne résisteraient pas au séisme [2]. Or, EDF vient de s'apercevoir que la porte ouverte ne suffirait pas à refroidir suffisamment les armoires électriques (et encore aurait-il fallu que la porte consente à s'ouvrir en cas de séisme important). EDF déclare que « la convection naturelle ne pourrait pas contrer suffisamment une évolution trop rapide de la température des locaux ». Ce défaut des armoires affecterait les groupes électrogènes, ce qui selon l'ASN, « pourrait générer une perte totale des alimentations électriques des réacteurs en cas de séisme » [3]. Si les groupes électrogènes de chaque réacteur venaient à faire défaut, il ne resterait dans chaque centrale, qu'un groupe électrogène « d'ultime secours »

qui ne pourrait prendre le relais que d'un seul groupe électrogène. Pourtant, dans le cas d'un séisme important et de la perte de l'alimentation électrique externe, c'est l'ensemble des groupes électrogènes des réacteurs qui pourraient faire défaut, comme l'explique l'ASN. Le groupe « d'ultime secours » serait donc largement insuffisant.

Ainsi, les centrales de Flamanville, Saint-Alban et Paluel fonctionnent depuis 24 ans avec une faille gravissime de sûreté, pouvant conduire à une perte totale des alimentations électriques des réacteurs en cas de séisme important.

Un problème toujours irrésolu

Mais le problème n'est pas résolu : EDF a pris des mesures qui garantissent le bon fonctionnement des groupes électrogènes uniquement en cas de Séisme Maximal Historiquement Vraisemblable (séisme supérieur à tous les séismes s'étant produits au voisinage de la centrale depuis mille ans). Mais pas en cas de Séisme Majoré de Sécurité. L'ASN déclare ainsi : « EDF a pris des dispositions matérielles et d'exploitation permettant de garantir la tenue de ce

système au moins au « séisme maximal historiquement vraisemblable » [4]. La catastrophe de Fukushima enseigne pourtant que l'improbable peut brutalement survenir : un séisme important sous une de ces centrales ne peut donc être raisonnablement écarté.

Sources :

Déclaration d'incident par EDF
Avis d'incident par l'ASN.

[1] http://energie.edf.com/fichiers/fckeditor/Commun/En_Direct_Centrales/Nucleaire/General/Actus/EDF%20Note%20information_ESS%20ventilation101111.pdf

[2] http://energie.edf.com/fichiers/fckeditor/Commun/En_Direct_Centrales/Nucleaire/General/Actus/EDF%20Note%20information_ESS%20ventilation101111.pdf

[3] <http://www.asn.fr/index.php/Les-actions-de-l-ASN/Le-contrôle/Actualités-du-contrôle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/2011/Insuffisance-du-refroidissement-en-cas-de-seisme>

[4] <http://www.asn.fr/index.php/Les-actions-de-l-ASN/Le-contrôle/Actualités-du-contrôle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/2011/Insuffisance-du-refroidissement-en-cas-de-seisme>

<http://amisdelaterre40.fr/spip/spip.php?article89>



Plan d'urgence à la centrale nucléaire de Fukushima.

LOUISE WIMMER

UN FILM DE CYRIL MENEGUN

AVEC CORINNE MASIERO, JÉRÔME KIRCHER, ANNE BENOÎT, FRÉDÉRIC GORNY, JEAN-MARC ROULOT

LOUISE, la quarantaine lasse et chiffonnée, a tout perdu.

A quelques signes fugaces, on la devine issue d'un milieu privilégié.

De son ancien confort, elle a gardé un bien précieux, sa voiture, le seul espace privé qui lui reste. Elle y dort, garde sous la main quelques objets et des vêtements de rechange.

La vie de Louise est devenue une lutte permanente : boulot minable dans un hôtel sous l'autorité d'un gérant arrogant, expédients pour trouver un peu d'argent. Au Mont de Piété, elle vend quelques copeaux de son aisance passée : un foulard, des couverts en argent. Dans la rue, nuitamment, elle siphonne de l'essence. Des huissiers la harcèlent ? Elle ruse, tergiverse, promet...

Le film de Cyril Menegun contenait tous les ingrédients d'un scénario

misérabiliste. C'est au contraire une œuvre dépouillée, presque sèche, à l'image de Louise, l'héroïne principale.

En effet, Louise, dans sa détresse, n'est pas forcément un personnage sympathique auquel s'identifier.

Fière, parfois revêche, elle refuse la pitié, la main tendue, toute entière absorbée par sa survie au jour le jour.

Quelles douleurs intimes masque cet orgueil obstiné ? Une relation difficile avec une fille distante, un divorce, des problèmes matériels et au bout une solitude poignante revendiquée avec hauteur...

Face aux humiliations, Louise garde le cap : son but, trouver un logement. Le découragement guette parfois, et le moindre « pépin » prend des allures de tragédie. On tremble avec elle quand sa voiture menace de la lâcher.

Mais Louise repart à l'assaut, rugueuse et élégante, exigeante et vulnérable. Son univers se limite à quelques personnages : une patronne de café complaisante mais sans excès, un amant de bonne volonté et un copain de café tenus à bonne distance.

Si le film de Cyril Menegun ne cède pas à une facilité complaisante, il offre cependant une

vision quasi « technique et logistique » des galères liées à la pauvreté, celle que connaissent les abonnés aux petits boulots, aux temps partiels contraints, si bien nommés.

Corinne Masiero, une comédienne venue du théâtre incarne avec beaucoup de justesse cette femme au bord du gouffre qui ne cède jamais sur son désir.



arc • en • ciel
ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>

Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne